

• Qu'est-ce qu'un pronom personnel ?

Un **pronom personnel** remplace un mot ou un groupe de mots qui désigne des personnes, des animaux ou des choses. Un pronom personnel peut avoir la fonction de sujet, COD, COI ou COS.

Exemples : Je ne suis pas allée à l'école. (« je » = sujet)
 Il l'a rappelée. (« l' » = COD)
 Nous ne nous souvenons pas de lui. (« lui » = COI)
 Je leur ai donné du pain. (« leur » = COS)

• À quoi servent les pronoms personnels ?

Les pronoms personnels de la **1^{ère} personne** (*je, me, nous,...*) désignent la personne **qui parle** : l'énonciateur.

Exemple : Je te parle !

Les pronoms personnels de la **2^{ème} personne** (*tu, te vous*) désignent la personne **à qui l'on s'adresse** : le destinataire.

Exemples : Je te parle ! Nous vous avertirons.

Les pronoms personnels de la **3^{ème} personne** (*il, elle, le, les, leur...*) servent à **reprenre un élément dont on a déjà parlé**, pour éviter les répétitions.

Exemple : Les Sirènes chantent pour Ulysse. Mais elles (= les Sirènes) ne parviennent pas à le (= Ulysse) charmer.

• Des mots variables

La forme des **pronoms personnels** varie en **personne**, en **genre**, en **nombre** et en **fonction**.

Pronoms personnels	Sujet	COD	COI ou COS
1^{ère} pers. du sing.	je	me, m'	me, moi
2^{ème} pers. du sing.	tu	te, t'	te, toi
3^{ème} pers. du sing.	il, elle, on	le, la, l'	lui, elle, se, soi, en, y
1^{ère} pers. du plu.	nous	nous	nous
2^{ème} pers. du plu.	vous	vous	vous
3^{ème} pers. du plu.	ils, elles	les	leur, eux, elles